

**Patrick Curtaud**

Vice-Président  
chargé de la culture,  
du patrimoine  
et de la coopération  
décentralisée

Conseiller départemental  
du canton de Vienne 2

Adjoint au Maire  
de Vienne

Monsieur Michel Cudet  
Maire de Saint-Geoire-en-Valdaine  
Mairie  
Route du Bourg  
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Grenoble, le **05 SEP. 2019**

Dossier suivi par : Sophie Luchier  
Contact : [sophie.luchier@isere.fr](mailto:sophie.luchier@isere.fr)

Monsieur le Maire,

Le service du patrimoine culturel du Département de l'Isère accompagne techniquement et financièrement la commune de Saint-Geoire-en-Valdaine dans la réflexion qu'elle a engagée pour la réalisation d'un Site patrimonial remarquable (SPR).

La présence de monuments historiques et la réalisation par le service d'un inventaire du patrimoine du Pays voironnais (2015-2018), dans lequel elle figure, nous permettent de bien connaître les patrimoines de la commune et les enjeux qui leur sont liés et de percevoir toute la pertinence de la procédure de SPR en cours.

Je souhaite ainsi que ce SPR, qui serait alors le premier du département, puisse aboutir afin d'offrir à la commune un outil de gestion à la hauteur du patrimoine dont elle dispose.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Patrick Curtaud